

N°53 – 22 FEVRIER 2023



CAHIER D'ACTEUR

NOUVEAUX RÉACTEURS
NUCLÉAIRES ET PROJET PENLY

27.10.2022
27.02.2023

UIMM

Normandie

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Représentant environ 2 500 entreprises de la métallurgie sur le territoire normand, l'UIMM Normandie agit aux côtés des dirigeants d'entreprises pour porter la voix de l'industrie et créer un environnement favorable à sa compétitivité et à l'emploi. Elle accompagne également au quotidien les entreprises industrielles dans leurs problématiques sociales, d'emploi, de formation et de développement industriel.

UIMM Normandie

26 rue Alfred Kastler
76 130 Mont-Saint-Aignan
02 32 19 55 00

Le point de vue de l'UIMM Normandie

EN BREF.

L'UIMM Normandie tient à apporter sa contribution au débat public en faveur de la poursuite du développement de l'énergie nucléaire au sein du mix énergétique français, au côté de celui des énergies renouvelables. A ce titre, notre organisation soutient la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires sur le site de Penly et contribuera, à chaque étape, à créer les conditions favorables à la réussite de ce projet, essentiel pour l'industrie normande et française.

Accéder à une énergie bas-carbone tout en garantissant la sécurité de l'approvisionnement à des coûts acceptables et stables sont deux conditions au développement de notre industrie et la réindustrialisation du pays. Il est donc essentiel pour notre pays et sa souveraineté de développer des solutions de production d'électricité, comme le nucléaire, qui permettent un approvisionnement sur le long terme, favorable à la compétitivité et à la décarbonation de notre industrie. L'augmentation de la production d'électricité bas-carbone et de sa part dans le mix énergétique est donc non seulement un enjeu de souveraineté énergétique et industrielle mais est également un atout différenciant en faveur de l'attractivité de nos territoires.

C'est enfin l'occasion de continuer à développer en Normandie une filière industrielle d'excellence à fortes retombées économiques, innovante, attractive et créatrice d'emplois qualifiés.

LA commission nationale du débat public CNDP

Débat public nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
nouveaux-reacteurs-nucleaires@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly



LES NOUVEAUX REACTEURS NUCLEAIRES ET LE PROJET EPR2 PENLY, ESSENTIEL A LA SOUVERAINETE ENERGETIQUE DU PAYS, A SA DECARBONATION ET AU DEVELOPPEMENT DE SON INDUSTRIE

...

Pas d'industrie sans énergie ...

Les crises successives que notre pays traverse ne cessent de montrer l'importance cruciale de l'industrie en tant que pilier de notre souveraineté et du développement économique et social des territoires. La crise sanitaire a notamment mis en lumière nos fragilités et a montré qu'il fallait absolument réindustrialiser le pays pour assurer notre indépendance.

Or, il n'y a pas d'industrie sans énergie et donc aucune souveraineté sans indépendance énergétique.

L'actualité internationale montre que notre dépendance aux énergies fossiles et aux pays producteurs rend notre pays et notre industrie vulnérables face aux transformations géopolitiques. Une industrie d'avenir ne peut se construire sereinement dans ces conditions, sans certitude sur son modèle et son approvisionnement énergétique.

Pour garantir son indépendance et le développement de son industrie mais également soutenir sa transition écologique, la France doit donc **disposer d'une électricité décarbonée, compétitive, pilotable et souveraine**. Ceci ne sera possible qu'en continuant à investir dans la production d'électricité d'origine nucléaire tout en accélérant le développement des énergies renouvelables.

Un mix énergétique indispensable pour décarboner ...

La décarbonation de notre pays passera par une plus grande électrification directe et indirecte des usages donc par des besoins d'électricité en hausse. Cette production complémentaire d'électricité doit être décarbonée : d'où la nécessité de construire une **politique énergétique française autour d'un mix nucléaire et énergies**

renouvelables ; sans oublier que la décarbonation passera également par des objectifs ambitieux de sobriété et d'efficacité énergétique.

L'industrie, qui a déjà contribué à plus de 90% de la baisse totale des émissions françaises entre 1990 et 2019, agit au quotidien pour réduire sa consommation d'énergie et poursuivra ses efforts dans les années à venir. C'est aussi l'industrie qui fournira les innovations et les technologies nécessaires à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone à horizon 2050. **L'industrie fait partie de la solution.**

Un accès à une électricité bas-carbone à un prix stable et compétitif, moteur de la compétitivité de notre industrie ...

Mais **l'accès à une électricité bas-carbone à un prix stable et compétitif** sera un vecteur important d'accélération de la décarbonation de l'industrie française. C'est également une composante centrale de la compétitivité des entreprises.

Il est donc non seulement indispensable de construire de nouvelles installations nucléaires mais aussi de le faire sans délai. Le programme d'investissements dans de nouveaux EPR doit être lancé au plus vite au service du développement industriel.

Alors que le faible coût de l'énergie était un atout comparatif pour la France, la crise énergétique risque d'entraîner un nouveau décrochage de la compétitivité industrielle française, avec des surcoûts évalués à 6 voire 7 milliards d'euros pour nos usines en France (Rexecode). Les prochains chiffres relatifs aux investissements devraient inévitablement refléter cette tendance.

Nous devons tout faire pour que la crise énergétique ne conduise pas au sinistre de l'industrie, qui anéantirait la dynamique vertueuse de réindustrialisation engagée tout récemment.

Ce qui est en jeu, c'est la colonne vertébrale de nos territoires et notre capacité collective à relever les défis majeurs posés par les mutations technologique, énergétique et environnementale.

Permettre de concilier décarbonation, développement et attractivité du territoire ...

La relance d'un programme nucléaire en France s'inscrit ainsi pleinement dans l'ambition de **concilier développement économique et lutte contre le changement climatique**.

Un tel programme permet d'articuler industrie dans les territoires, décarbonation et souveraineté. En garantissant la pérennité d'un **approvisionnement fiable et performant** en électricité décarbonée, il contribuera à **l'attractivité** du territoire grâce à sa capacité à assurer aux entreprises un accès à des sources d'énergie fiables et compétitives dans la durée.

Un accélérateur pour l'emploi, la formation et l'essor économique local ...

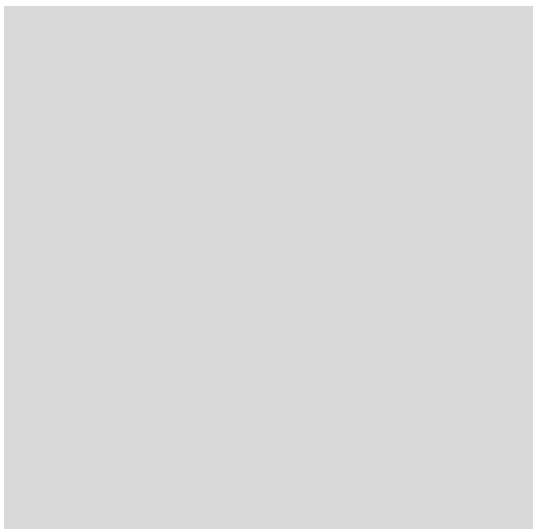
Avec trois centrales nucléaires sur son littoral et le premier réacteur de nouvelle génération devant être mis en service en France, l'activité nucléaire d'Électricité de France est bien représentée en Normandie. Avec leurs huit réacteurs, les trois centrales normandes génèrent environ 15 % de l'électricité d'origine nucléaire en France. **La Normandie occupe donc une place importante dans la production nationale d'électricité d'origine nucléaire et ses 2 nouveaux réacteurs renforceront ce dynamisme au service du territoire.**

Selon l'INSEE (juillet 2022), cette activité emploie directement 3 900 salariés, soit 11 260 personnes concernées directement (familles) par l'activité nucléaire. Les commandes passées par les centrales

normandes génèrent également 2 200 emplois indirects chez leurs principaux fournisseurs et sous-traitants. Un quart de ces emplois indirects sont localisés en Normandie, le plus souvent à proximité des centrales, en particulier les activités de réparation et d'installation de machines, ou de travaux de construction qui font surtout appel à des fournisseurs locaux. Ce chantier est donc une **source potentielle d'activité supplémentaire pour les entreprises régionales** ; il peut ainsi constituer un levier de relance pour l'économie locale à condition de le connecter au tissu économique pour assurer des retombées importantes en matière de commandes auprès des entreprises du territoire. Pour relever ce défi, il s'agira de les accompagner vers ses nouveaux marchés qui nécessiteront une organisation, un outil industriel et des compétences spécifiques ; l'UIMM Normandie contribuera à cette montée en compétences du réseau des sous-traitants locaux.

Les centrales nucléaires normandes apportent sur leurs territoires d'implantation et à proximité de ceux-ci un emploi industriel très qualifié, stable et aux revenus élevés. En effet, 95 % des salariés exercent une profession intermédiaire (technicien, agent de maîtrise, etc.) ou occupent un poste de cadre (ingénieur, cadre technique, etc.) (Source INSEE – Juillet 2022).

La phase de construction, avec un pic d'emplois mobilisés sur le site d'environ 8.000 emplois, puis l'exploitation de ces nouveaux réacteurs pendant plusieurs dizaines d'années vont donc avoir un **impact fort sur la vie et le dynamisme économique des**



bassins locaux. Ce projet apportera une dynamique en matière d'investissement, de montée en compétences des entreprises du territoire, de développement d'emplois qualifiés, d'attractivité auprès des jeunes, de formation et de qualification sur des métiers à forte valeur ajoutée. Toutes ces retombées sociales et économiques à court, moyen et long terme

L'EPR2 du site de Penly, disposant déjà de deux CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité) en fonctionnement sera le premier construit. La filière fera ainsi face à un enjeu majeur de création et disponibilité de compétences sur la région. Enjeu d'autant plus fort que la Normandie va accueillir ces prochaines années de nouveaux projets industriels d'envergure (production d'hydrogène, recyclage, bioplastiques, ...) ce qui va créer inévitablement des tensions sur l'emploi industriel.

Il est donc crucial de prévoir un vaste programme d'attractivité des métiers et de développement des compétences. Ce sera l'occasion de développer en Normandie des filières de formation d'excellence.

L'UIMM Normandie contribuera, à travers ses actions de promotion des métiers et de l'industrie et son réseau des pôles formation, à attirer et former les publics (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés, ...) aux compétences dont auront besoin les entreprises. Notre outil de formation régional forme aujourd'hui chaque année des centaines de personnes aux métiers de demain sur l'ensemble des territoires de la région et son savoir-faire est reconnu.

L'UIMM Normandie et son réseau de formation participeront ainsi, avec les autres acteurs de l'emploi et de la formation et dans ses champs d'expertises, à la montée en compétences du territoire.

CONCLUSION : FAIRE DE LA NORMANDIE UNE VITRINE DU NUCLEAIRE

L'UIMM Normandie confirme son soutien à ce programme de nouveaux réacteurs nucléaires et, plus particulièrement au projet EPR 2 sur Penly.

C'est un projet qui porte une ambition forte à la fois pour notre pays et pour notre région et que notre organisation partage totalement : faire de la Normandie un lieu stratégique de la filière nucléaire et une vitrine des possibilités du mix énergétique au service de la décarbonation et du développement de l'industrie.

Industrie aux savoir-faire d'excellence, la métallurgie est un acteur important de cette filière ; elle y apportera toutes les expertises et les compétences utiles à son développement et à la réussite de ce projet.

L'UIMM Normandie souhaite être un des partenaires majeurs de ce nouveau chantier pour construire en Normandie une filière d'excellence d'avenir.

Alain Verna
Président UIMM Normandie

